

Décision

Générale

colonial

Décision n° 783 du 11 juin 1953 :

n° 783

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

11 juin 1953

Numéro JO

n° 8 du 01/07/1953

Date du numéro

1 juillet 1953

TEXTE INTÉGRAL

Une subvention de vingt mille francs métropolitains (20.000 F.M.) est accordée à la Société Géographique Commerciale de Paris au titre de contribution du Territoire aux frais de diffusion de son bulletin trimestriel « La Revue Economique Française ». La dépense visée à l'article 1er sera imputée à la section XVII, chapitre XXXV, article 1er, paragraphe 2 du budget de fonctionnement du Service local, pour l'exercice 1953.